

Zeitschrift: Le messenger suisse : revue des communautés suisses de langue française
Band: 35 (1989)
Heft: 6
Rubrik: [Impressum]

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

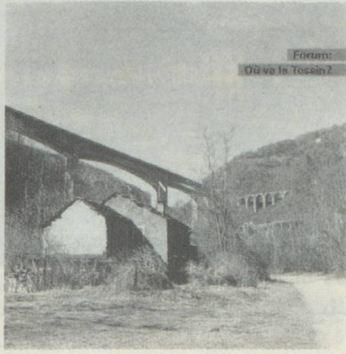
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 16.10.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



Notre couverture



Le Tessin est un pays de transit par excellence. Notre photo (près de Giornico, Val Leventina) montre à gauche l'autoroute N2 Bâle-Chiasso, à l'arrière-plan le viaduc du chemin de fer du Gothard ainsi qu'au-dessous la route cantonale en direction d'Airolo.

(Photo: Luca Martignoni)

*
* *

Editeur :
Fédération des Sociétés Suisses de Paris

Président :
Pierre Jonneret

Direction-Rédaction :
Nelly Silvagni-Schenk

Trésorier :
Willy Bossard

Abonnement : F 130.-
Abonnement de soutien à partir de F. 150.-

Service des abonnements
Messageur Suisse

36, rue Picpus
75012 Paris
Tél. : 43.42.58.00

Publicité :
s'adresser directement au M.S.

Siège Social :
11, rue Paul Louis Courier 75007 Paris C.C.P. Messageur Suisse 12273-27 G Paris Tél. : 45.44.68.41

Imprimeur :
Tschumi-Taupin, 24, rue de Dammarie, 77000 Melun — Tél. : 64.39.37.07

Dépôt légal 2^e trimestre 1989 — N° 6.
(Commission paritaire n° 52679)

La revue n'est pas vendue au numéro mais par abonnement. « Le Messageur Suisse » n'est pas en vente publique.

Pour vous le procurer adressez-vous au siège du journal.

Adressez toute votre correspondance à la Rédaction, 11, rue Paul Louis Courier 75007 Paris —

Délai limite des articles devant paraître, le 10 du mois précédant leur parution.

Editorial

Nouvelle ère: tous au Tessin



Les artistes, architectes, artisans et commerçants tessinois étaient et sont encore renommés dans de nombreuses régions du monde. Même lors de la construction du Kremlin à Moscou et de l'établissement des plans de Saint-Petersbourg, des maîtres tessinois ont démontré leur savoir-faire, et Francesco Borromini, de Bissone, qui orne depuis des années notre billet de cent francs, a joué un rôle important dans l'architecture baroque italienne. La rubrique «Forum» que vous pouvez lire dans les pages qui suivent est cependant consacrée à notre canton méridional de l'époque actuelle.

Comme vous pouvez le constater, le Congrès des Suisses de l'étranger, qui aura lieu du 24 au 27 août à Locarno, se déroulera cette année encore dans un canton où l'émigration représente un phénomène tout à fait typique de son histoire. Je vous invite cordialement à y participer (thème: «La Suisse face aux médias de demain»). Le délai d'inscription est fixé au 15 juillet 1989. Vous trouverez un bulletin d'inscription dans l'édition de mars; mais vous pouvez aussi l'obtenir au Secrétariat des Suisses de l'étranger à Berne.

Le Congrès des Suisses de l'étranger de Locarno est déjà le 67^e de ce genre, mais il constitue aussi une première: depuis la création de notre Organisation par la Nouvelle Société Helvétique, à l'époque de la Première Guerre mondiale, le Congrès se déroule, pour la première fois, dans des conditions juridiques qui ont notablement changé. En effet, depuis le 4 mars de cette année, l'Organisation des Suisses de l'étranger est une fondation, ayant la personnalité juridique, ce qui lui donne évidemment une importance accrue sur le plan de l'organisation. L'acte de fondation a été signé à Berne, dans le cadre d'une séance solennelle du Conseil des Suisses de l'étranger — qui est le «Parlement de la Cinquième Suisse» — et en présence du conseiller fédéral René Felber ainsi que de nombreuses autres personnalités. Pour plus de détails, veuillez vous reporter à la page 17. Nous attirons en outre votre attention sur le nouvel emblème que l'Organisation des Suisses de l'étranger s'est offert pour ce jour de fête: un logo au graphisme moderne, qui accompagnera à l'avenir toutes nos activités.

Prof. Walther Hofer, président de l'Organisation des Suisses de l'étranger

Sommaire



Forum:
Où va le Tessin? 4

Mosaïque 9



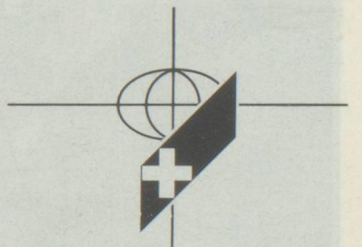
Colonne:
«Une Suisse sans armée»? 9

Nouvelles locales

Championnats du monde de skeleton 19

Spectacles de plein air en Suisse 20

Tell au quotidien 22



Communications du SSE: Nouveaux statuts 25

Communications officielles 26